

Documents Historiques.



ÉMEUTE POPULAIRE

CONTRE LE COLLÈGE DES MÉDECINS DE LYON.

Lorsque les Pères de l'Oratoire, après avoir été chargés de l'enseignement de la jeunesse, succédèrent, en 1763, aux Jésuites dans le collège de la Trinité, le Consulat, en leur cédant les bâtiments occupés par ce collège, s'était réservé l'une des deux chapelles (1) situées au-dessous de la bibliothèque de la ville du côté du midi. Cette chapelle qui avait appartenu à une confrérie supprimée (celle dite de *Messieurs*), fut concédée, en 1767, partie à l'école de dessin, et partie au collège des médecins. Afin de mieux l'approprier à sa nouvelle destination, on la divisa en deux salles par une voûte; la partie supérieure fut donnée à l'école de dessin, et la partie inférieure, qui était plus étendue,

(1) Ces deux chapelles ont été cédées à la FACULTÉ DES SCIENCES rétablie par ordonnance royale du 9 décembre 1835; celle dite de MESSIEURS avait été, après le siège de Lyon, convertie d'abord en prison et ensuite en salpêtrière. Quand la CONSULTA cisalpine fut convoquée à Lyon, les prélats italiens y célébrèrent l'office divin. Lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, M. Idt, professeur de rhétorique, y prononça un très-beau discours latin, en style cicéronien. Avant les événemens de novembre 1831, on y vendait les livres doubles de la Bibliothèque de la ville, et la garde nationale venait y faire l'exercice. Après ces événemens la troupe de ligne vint s'y poster et en fit une caserne. Plus tard ce fut une salle de gymnastique à l'usage des élèves du collège royal. Enfin elle fut restaurée et disposée en amphithéâtre vers les premiers mois de 1835, pour servir désormais au cours de chimie de la Nouvelle Faculté.